



Construisons écologique !

Maîtrise d'œuvre
d'exécution
& OPC
en éco-construction



**Maîtrise d'œuvre d'exécution
en éco-construction**

Tél/Fax : 01.69.44.51.47 - Mobile : 06.07.77.91.80
7 rue Montespan - 91024 Evry Cedex



Nos missions :

AMO CONCEPTION

Assistance au Maître de l'Œuvre lors des phases de conception :

Nous vous assistons dans le choix d'un Maître d'Œuvre de conception pour les phases ESQ – Esquisse, APS – Avant Projet Sommaire, APD – Avant Projet Détaillé, PRO – Projet et VISA – Visa des études d'exécution. Nous vous conseillons pour choisir les Architectes / Maîtres d'Œuvre de conception et les Bureaux d'Études compétents et adaptés à vos besoins.

AMO QEB

Qualité Environnementale des Bâtiments en phase chantier :

Nous effectuons le suivi du respect des exigences environnementales du programme lors des travaux.

Nous contrôlons la mise en oeuvre des choix et procédures relatifs à la qualité environnementale du bâtiment et nous assurons la gestion environnementale du chantier (mise en place et suivi d'une charte de chantier vert, contrôle des Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires, contrôle de la collecte des déchets et de leur valorisation, etc.). Nous vous assistons dans votre démarche de certification environnementale.

ACT

Assistance aux Contrats de Travaux :

Nous portons assistance au Maître d'Œuvre pour la passation du ou des contrats de travaux. Nous réalisons la sélection des candidats et l'examen des candidatures. Nous analysons les offres des entreprises, nous établissons un rapport de dépouillement des propositions et préparons les mises au point permettant la passation du ou des contrats de travaux par le Maître d'Œuvre.

DET

Direction de l'Exécution des Travaux :

Nous assurons la direction de l'exécution du ou des contrats de travaux. Nous vérifions que les documents d'exécution ainsi que les ouvrages en cours de réalisation respectent les dispositions des études effectuées et qu'ils sont conformes au contrat. Nous organisons et dirigeons les réunions de chantier. Nous suivons l'avancement des travaux. Nous délivrons tout Ordre de Service et rédigeons tous les PV nécessaires au bon déroulement des travaux. Nous vérifions les demandes d'acompte présentées par les entreprises, établissons le décompte général définitif et assistons le Maître d'Œuvre en cas de différend dans le règlement ou l'exécution des travaux.

AOR

Assistance aux Opérations de Réception :

Nous portons assistance au Maître d'Œuvre lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement. Nous organisons les opérations préalables à la réception des travaux, nous rédigeons, signons et diffusons les Procès Verbaux. Nous assurons le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée. Nous procédons à l'examen des désordres désignés par le Maître d'Œuvre jusqu'à la fin de la période de parfait achèvement et nous constituons le dossier des ouvrages exécutés nécessaires à leur exploitation.

OPC

Ordonnancement, Pilotage et Coordination des travaux :

En cas de travaux en lots séparés, nous effectuons la mission complémentaire OPC. Nous constituons et mettons à jour les calendriers de l'opération et assurons leur suivi. Nous réalisons le pilotage et la coordination des travaux.

